



# Courrier envoyé par voie postale à toutes les familles

publié le 18/03/2020

## Continuité pédagogique

---

Madame, Monsieur,

Suite à l'annonce de la fermeture des établissements scolaires par le Président de la République, à partir du 16 mars 2020, les élèves devront poursuivre leurs apprentissages à domicile avec l'aide de leurs professeurs.

La mesure vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus. Cette mesure de fermeture ne constitue pas pour autant le début d'une nouvelle période de vacances scolaires.

Votre enfant va en effet pouvoir bénéficier pendant toute la période d'éloignement de l'établissement d'une continuité pédagogique. Cette continuité permet de préserver un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles.

Le moyen de communication se fera par l'ENT I-cart, accessible depuis le site du collège :

[www.etab.ac-poitiers.fr/coll-jean-rostand-la-rochefoucauld](http://www.etab.ac-poitiers.fr/coll-jean-rostand-la-rochefoucauld) ↗

ou <https://ent.ac-poitiers.fr> ↗

Les enseignants pourront mettre des articles sur le site du collège et/ou via le logiciel Pronote, avec des ressources pédagogiques et du travail à faire, ou via des applications comme Padlet, etc...

Dans ce cadre, les élèves pourront communiquer avec leurs enseignants grâce à la messagerie intégrée d'I-cart, ou selon les directives données par les enseignants.

De plus, le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) propose des cours en ligne sur son site

<https://college.cned.fr> ↗

Il faut vous inscrire avec votre adresse mail pour y accéder. Toutes les disciplines y sont représentées.

Il est exigé à ce que les élèves se connectent au moins une fois par jour à l'ENT afin de travailler, prendre connaissance des consignes des professeurs et récupérer toutes les informations nécessaires à la continuité pédagogique (devoirs, leçons, exercices...)

Il est souhaitable que le temps de travail sur les écrans ne dépasse pas les 4 heures par jour. Le travail de lecture et d'apprentissage des leçons est également important.

Pour les élèves qui auraient des difficultés de connexion ou ne disposant pas d'un accès internet, des permanences téléphoniques ou par mail sont assurées de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 9h00 à 11h30 les mercredis, par téléphone au 05.45.63.07.42 (secrétariat) ou 05.45.63.57.08 (vie scolaire), ou encore par mail au [ce.0160867f@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0160867f@ac-poitiers.fr)

Des informations seront mises régulièrement en ligne sur le site du collège via Pronote. Je vous invite donc à vous connecter sur le site du collège régulièrement.

En ce qui concerne la demi-pension, en raison de la fermeture de l'établissement aux élèves et comme le prévoit le règlement du service restauration et hébergement, nous procéderons à des remises d'ordre sur le 3ème trimestre. Le dernier prélèvement du 06 avril concernant le 2ème trimestre est maintenu. Nous procéderons aux régularisations sur la facture du 3ème trimestre.

En cette période de crise que nous traversons, vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de toute la communauté éducative pour maintenir une continuité pédagogique de qualité, au service du progrès de tous les

élèves.

Le Principal,



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.